



Rapport sur le Prix et la Qualité des  
Services de l'Eau  
Année 2022

## Table des matières

Principaux résultats du service de l'eau.....	4
1. Caractérisation technique du service d'eau potable .....	5
1. 1. Présentation du territoire desservi en régie .....	5
1. 2. Organisation du service .....	8
1. 3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable .....	8
1. 4. Ressources en eau .....	9
1. 4. 1. Infrastructures et volumes prélevés .....	9
1. 4. 2. Protection des ressources en eau .....	11
1. 5. Distribution de l'eau .....	12
1. 5. 1. Traitement, stockage et distribution.....	12
1. 5. 2. Achats d'eau aux collectivités voisines .....	15
1. 5. 3. Volumes vendus .....	16
1. 5. 4. Rendement du réseau de distribution .....	17
1. 5. 5. Indice linéaire de pertes en réseau .....	18
1. 6. Linéaire et renouvellement .....	20
1. 6. 1. Linéaire de réseau .....	20
1. 6. 2. Renouvellement réseau .....	21
1. 7. Compteurs .....	23
1. 8. Création et renouvellement des branchements .....	23
1.8.1 Branchements neufs .....	23
1.8.2 Branchements plombs .....	24
1.9 Interventions réseaux.....	24
1.10 Qualité de l'eau.....	24
1.11 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux.....	26
2 Tarification de l'eau et recettes du service.....	26
2. 1. Dégrèvements pour fuites .....	26
2. 2. Facture d'eau type (D102.0) .....	27
2. 3. Recettes .....	30
3. Financement des investissements .....	31
3. 1. Montants financiers.....	31

3. 2.	État de la dette du service .....	31
3. 3.	Amortissements.....	31
3. 4.	Présentation des investissements réalisés en 2022 .....	31
3. 5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service .....	32
4.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	32
4. 1.	Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) .....	32
5.	Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des service d'eau potable .....	33
6.	ANNEXES .....	34

# Principaux résultats du service de l'eau

Les **25 632 branchements** gérés par le service de l'eau desservent en eau potable **38 201 habitants** répartis sur 47 des 67 communes de Loches Sud Touraine ainsi que sur les communes de Courçay et Cigogné.



## Facture

Le montant moyen toutes taxes comprises d'une facture d'eau de 120m<sup>3</sup> (sans assainissement) au 31 décembre 2022 est de 219.37€ soit 18.28€ par mois. La part revenant à la collectivité est de 179.79€HT.



## Qualité de l'eau

Au titre de l'année 2022, l'Agence Régionale de Santé a fait procéder à 223 prélèvements et analyses microbiologiques, 2 sont non conformes aux normes en vigueur. Sur les critères physico-chimiques, 9 dépassements de la teneur maximale sont constatés sur 239 prélèvements.

## Protection de la ressource

Le service de l'eau de Loches Sud Touraine exploite **28 ressources** qui font l'objet d'une protection avancée. **100% du volume prélevé est d'origine souterraine.**



## Rendement du réseau

Le volume d'eau injecté dans les réseaux est de **2 890 165 m<sup>3</sup>** :

- 2 791 079 m<sup>3</sup> produits par les captages de Loches Sud Touraine
- 99 086 m<sup>3</sup> achetés auprès d'autres collectivités et syndicats

Les consommations d'eau sur le réseau se répartissent comme suit :

- **2 146 127 m<sup>3</sup>** vendus aux abonnés
- **22 m<sup>3</sup>** sont exportés vers d'autres collectivités ou syndicat
- **68 892 m<sup>3</sup>** pour les besoins du service de l'eau (nettoyage de réservoir, purges des réseaux...)

Compte tenu de ces données, le rendement du réseau ressort à **76.6%** avec un indice linéaire de perte de **0.96 m<sup>3</sup>/j/km** ce qui le caractérise comme bon.



## Renouvellement des réseaux et travaux

Durant l'année écoulée, le service de l'eau a renouvelé 18 km de réseau sur les 1729 km pour un montant de **1 318 676€HT**. Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0.35%, sur les 5 dernières années et 1.01% au titre de l'année 2022.



# Finances

Les recettes du service de l'eau s'élèvent à 5 316 093€ pour l'année 2022. Elles sont constituées des ventes d'eau, des abonnements et de différentes taxes reversées à l'Agence de l'eau et à l'Etat. Les principaux postes de dépenses sont le financement des travaux, les charges de personnels et les charges à caractère général (pièces, électricité...).

Avec un endettement de 2 110 287€ au 31 décembre 2022, la durée d'extinction de la dette est de 2 ans.

## 1. Caractérisation technique du service d'eau potable

### 1. 1. Présentation du territoire desservi en régie

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, regroupe 67 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Communauté de Communes exploite sous la forme d'un SPIC en régie directe les systèmes d'eau potable de 29 communes qui sont : Azay-sur-Indre, Beaulieu-les-Loches, Beaumont-Village, Bridoré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Chédigny, Chemillé-sur-Indrois, Cormery, Dolus-le-Sec, Ferrière-sur-Beaulieu, Genillé, Le Liège, Loché-sur-Indrois, Loches, Montrésor, Nouans-les-Fontaines, Orbigny, Perrusson, Reignac-sur-Indre, Saint Hippolyte, Saint Jean-Saint Germain, Saint Quentin-sur-Indrois, Saint Senoch, Sennevières, Tauxigny-Saint Bauld, Verneuil-sur-Indre, Villedômain et Villeloin-Coulangé.

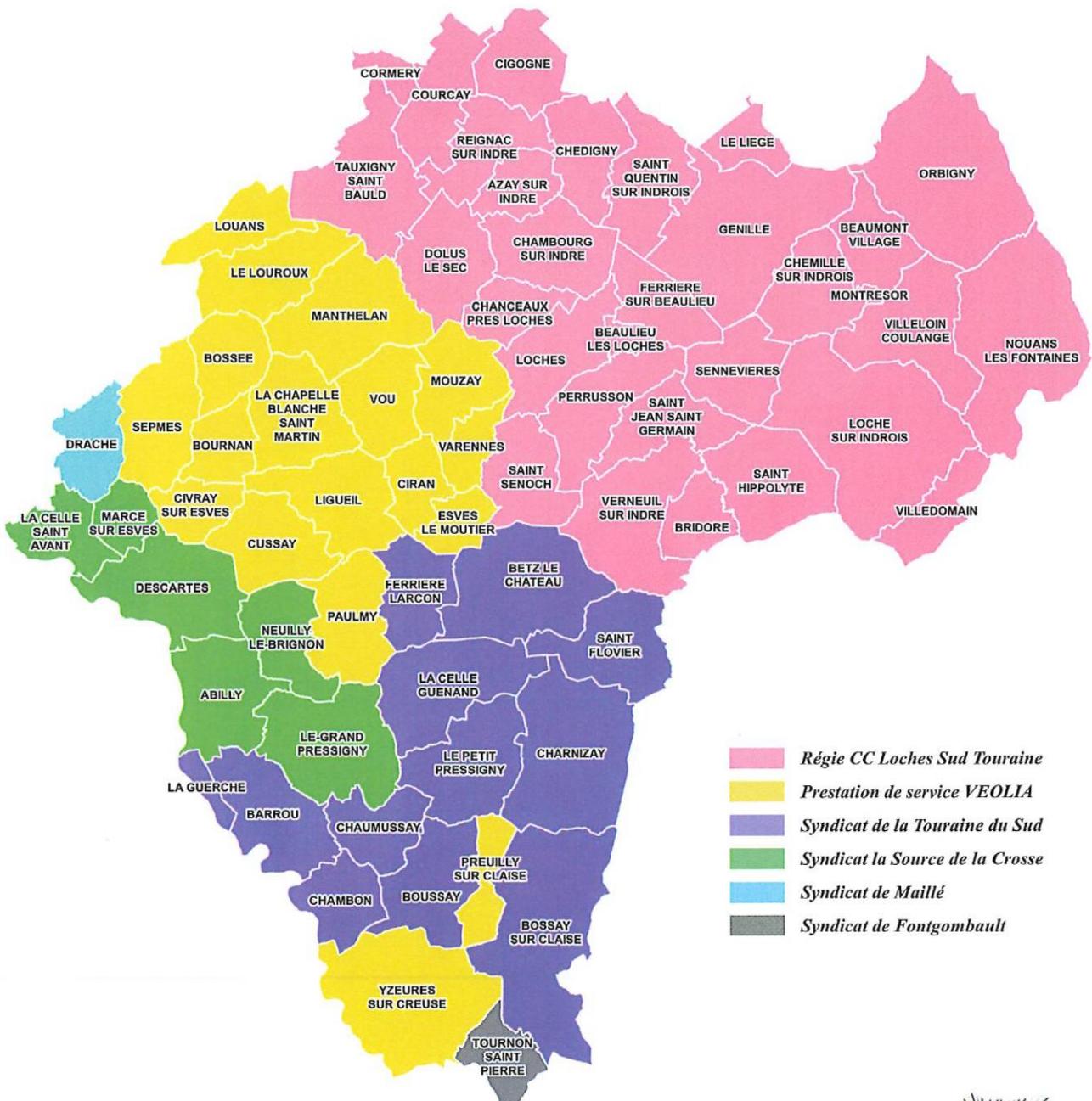
De plus, la Communauté de Communes exploite en régie directe les systèmes d'eau potable des communes de Cigogné et Courcay, communes-membres de la Communauté de Communes Bléré Val de cher dans le cadre d'une entente intercommunale.

La Communauté de communes a missionné la société VEOLIA EAU en prestation de service pour l'exploitation des réseaux et des systèmes de production d'eau potable des communes de Bossée, Bournan, Ciran, Civray-sur-Esves, Cussay, Esves-le-Moutier, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Le Louroux, Ligueil, Louans, Manthelan, Mouzay, Paulmy, Preuilly-sur-Claise, Sepmes, Varennes, Vou et Yzeures-sur-Creuse.

La gestion du service de l'eau se fait sous la forme d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). A ce titre, un Conseil d'Exploitation (CE) est composé de 23 membres élus représentant les communes ainsi que 5 membres extérieurs représentant les abonnés. Un président et 3 vice-présidents ont été élus lors de la séance du 27/07/2020.

Ce Conseil s'est réuni six fois en 2022, il a traité des sujets tels que le budget du service eau potable, les projets du service, les conventions de servitudes, etc...

## Organisation compétence EAU POTABLE



- Régie CC Loches Sud Touraine
- Prestation de service VEOLIA
- Syndicat de la Touraine du Sud
- Syndicat la Source de la Crosse
- Syndicat de Maillé
- Syndicat de Fontgombault

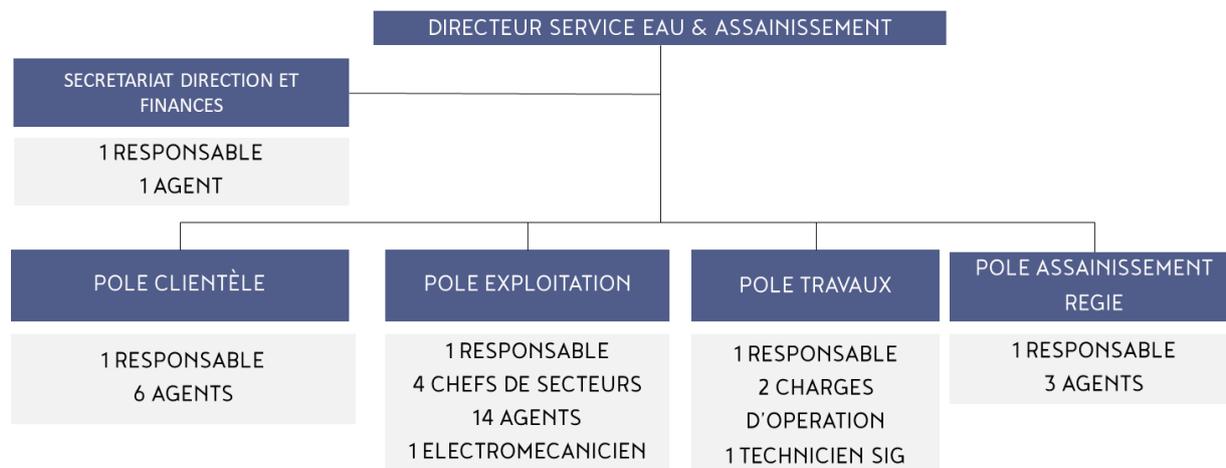


Le territoire desservi en régie directe et en prestation de service en eau potable compte 25 632 abonnés pour 39 466 habitants. Ainsi un abonnement représente en moyenne 1,54 habitants et 84 m<sup>3</sup> d'eau.

Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Consommation par abonné	Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Consommation par abonné
Azay-sur-Indre	246	14 452 m <sup>3</sup>	59 m <sup>3</sup> /ab	Loché-sur-Indrois	390	37 564 m <sup>3</sup>	96 m <sup>3</sup> /ab
Beaulieu-les-Loches	1236	72 010 m <sup>3</sup>	58 m <sup>3</sup> /ab	Louans	334	31 112 m <sup>3</sup>	93 m <sup>3</sup> /ab
Beaumont-Village	182	15 584 m <sup>3</sup>	86 m <sup>3</sup> /ab	Manthelan	765	53 893 m <sup>3</sup>	70 m <sup>3</sup> /ab
Bossay sur Claise	47	3 583 m <sup>3</sup>	76 m <sup>3</sup> /ab	Montrésor	354	19 968 m <sup>3</sup>	56 m <sup>3</sup> /ab
Bossée	213	28 156 m <sup>3</sup>	132 m <sup>3</sup> /ab	Mouzay	231	19 395 m <sup>3</sup>	84 m <sup>3</sup> /ab
Bournan	147	13 747 m <sup>3</sup>	94 m <sup>3</sup> /ab	Nouans-les-Fontaines	570	39 998 m <sup>3</sup>	70 m <sup>3</sup> /ab
Boussay	27	1 591 m <sup>3</sup>	59 m <sup>3</sup> /ab	Orbigny	521	43 712 m <sup>3</sup>	84 m <sup>3</sup> /ab
Bridoré	288	31 363 m <sup>3</sup>	109 m <sup>3</sup> /ab	Paulmy	177	19 950 m <sup>3</sup>	113 m <sup>3</sup> /ab
Chambourg-sur-Indre	701	49 871 m <sup>3</sup>	71 m <sup>3</sup> /ab	Perrusson	867	75 953 m <sup>3</sup>	88 m <sup>3</sup> /ab
Chanceaux-près-Loches	71	9 207 m <sup>3</sup>	130 m <sup>3</sup> /ab	Preuilly-sur-Claise	831	72 491 m <sup>3</sup>	87 m <sup>3</sup> /ab
Chédigny	350	33 655 m <sup>3</sup>	96 m <sup>3</sup> /ab	Reignac-sur-Indre	679	60 580 m <sup>3</sup>	89 m <sup>3</sup> /ab
Chemillé-sur-Indrois	210	17 912 m <sup>3</sup>	85 m <sup>3</sup> /ab	Saint Hippolyte	425	33 546 m <sup>3</sup>	79 m <sup>3</sup> /ab
Cigogné	208	28 132 m <sup>3</sup>	135 m <sup>3</sup> /ab	Saint Jean-Saint Germain	456	39 849 m <sup>3</sup>	87 m <sup>3</sup> /ab
Ciran	231	19 136 m <sup>3</sup>	83 m <sup>3</sup> /ab	Saint Quentin-sur-Indrois	276	28 321 m <sup>3</sup>	103 m <sup>3</sup> /ab
Civray sur Esves	153	10 359 m <sup>3</sup>	68 m <sup>3</sup> /ab	Saint Senoch	329	27 554 m <sup>3</sup>	84 m <sup>3</sup> /ab
Cormery	1 034	86 884 m <sup>3</sup>	84 m <sup>3</sup> /ab	Sennevières	151	20 686 m <sup>3</sup>	137 m <sup>3</sup> /ab
Courçay	434	35 871 m <sup>3</sup>	83 m <sup>3</sup> /ab	Sepmes	392	23 988 m <sup>3</sup>	61 m <sup>3</sup> /ab
Cussay	342	28 798 m <sup>3</sup>	84 m <sup>3</sup> /ab	Tauxigny - Saint Bauld	859	80 410 m <sup>3</sup>	94 m <sup>3</sup> /ab
Dolus-le-Sec	330	25 740 m <sup>3</sup>	78 m <sup>3</sup> /ab	Tournon-Saint-Pierre	3	170 m <sup>3</sup>	57 m <sup>3</sup> /ab
Esves le Moutier	94	7 911 m <sup>3</sup>	84 m <sup>3</sup> /ab	Varennes	130	9 568 m <sup>3</sup>	74 m <sup>3</sup> /ab
Ferrière-sur-Beaulieu	371	34 340 m <sup>3</sup>	93 m <sup>3</sup> /ab	Verneuil sur Indre	308	31 298 m <sup>3</sup>	102 m <sup>3</sup> /ab
Genillé	1 073	76 036 m <sup>3</sup>	71 m <sup>3</sup> /ab	Villedômain	105	9 333 m <sup>3</sup>	89 m <sup>3</sup> /ab
La Chapelle Blanche	379	30 192 m <sup>3</sup>	80 m <sup>3</sup> /ab	Villeloin-Coulangé	393	40 442 m <sup>3</sup>	103 m <sup>3</sup> /ab
Le Liège	186	18 891 m <sup>3</sup>	102 m <sup>3</sup> /ab	Vou	141	13 615 m <sup>3</sup>	97 m <sup>3</sup> /ab
Le Louroux	262	24 946 m <sup>3</sup>	95 m <sup>3</sup> /ab	Yzeures-sur-Creuse	1 064	95 807 m <sup>3</sup>	90 m <sup>3</sup> /ab
Ligueil	1 249	98 387 m <sup>3</sup>	79 m <sup>3</sup> /ab	<b>Total</b>	<b>25 632</b>	<b>2 146 127 m<sup>3</sup></b>	84 m <sup>3</sup> /ab
Loches	4 817	400 172 m <sup>3</sup>	83 m <sup>3</sup> /ab				

## 1. 2. Organisation du service

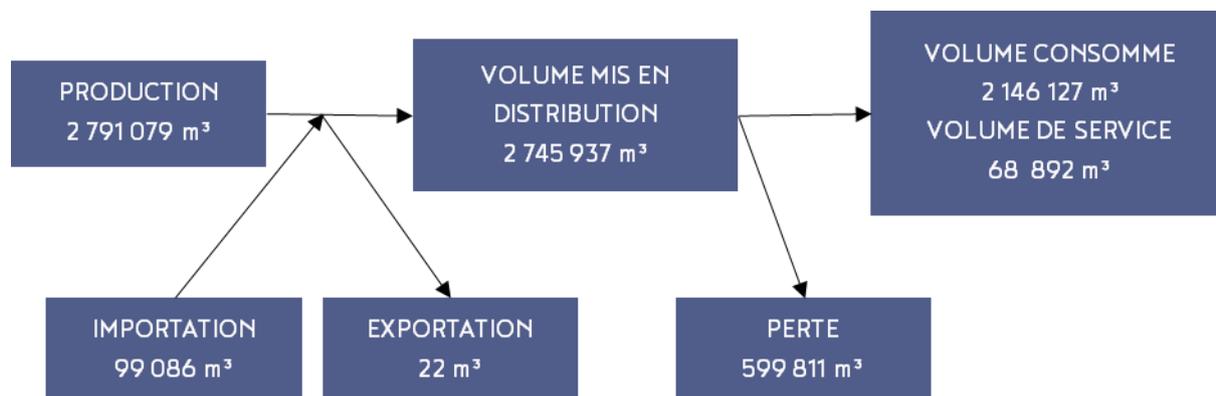
Au 31 décembre 2022, le service comptabilisait 38 agents répartis de la manière suivante :



Le Service Eau et Assainissement est rattaché à la Direction Générale Adjointe de l'Environnement avec le service Déchets Ménagers & Prévention ainsi que le service Milieux Aquatiques & Protection contre les Inondations.

## 1. 3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

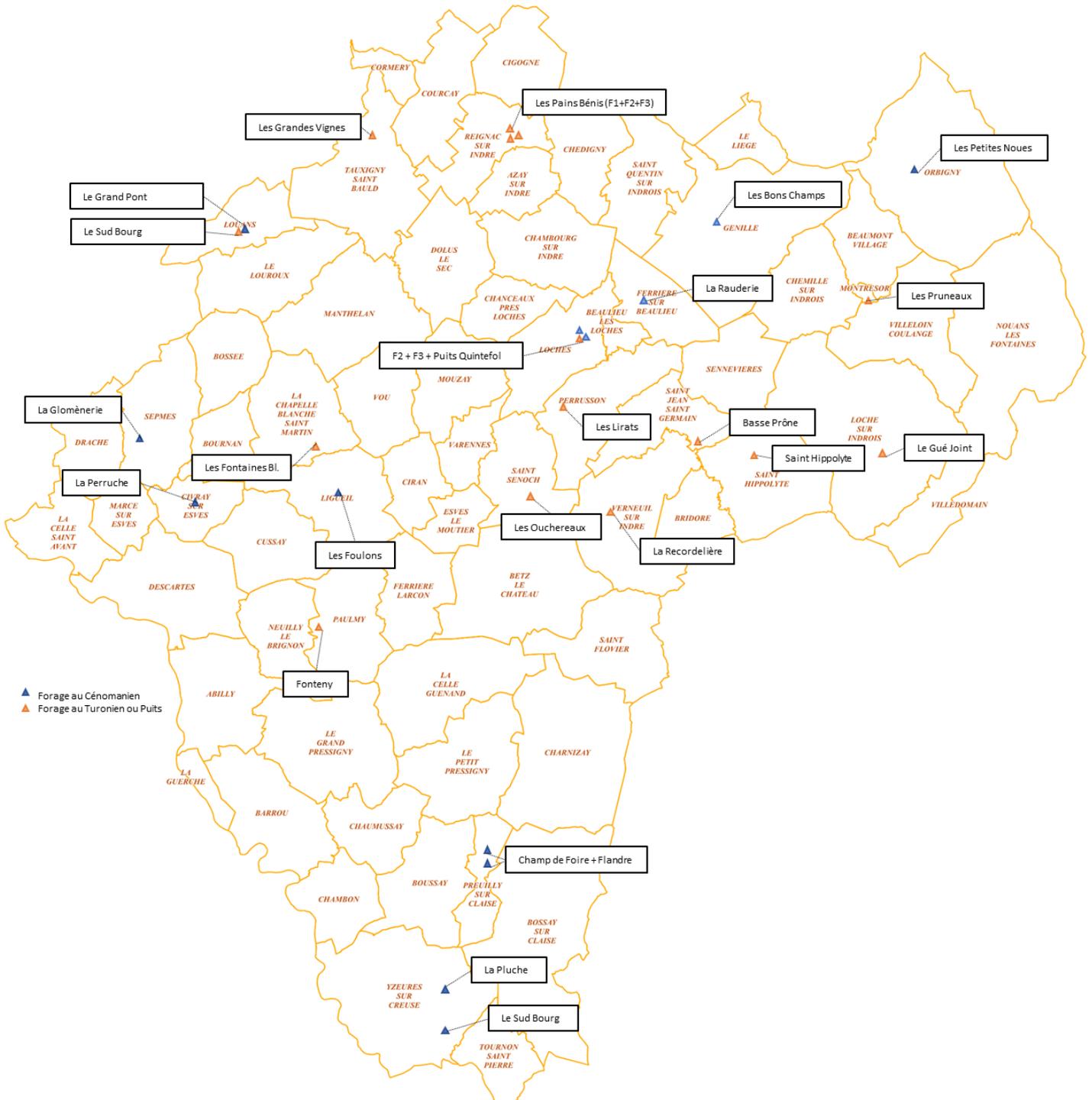
Les volumes du bilan sont explicités dans les paragraphes suivants.



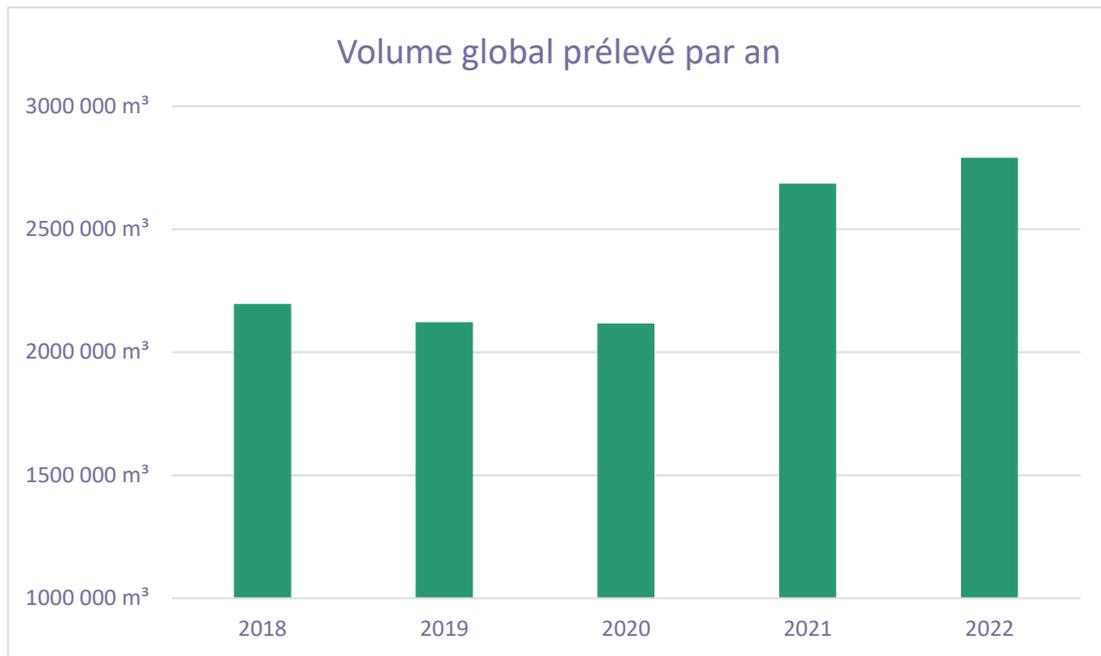
## 1. 4. Ressources en eau

### 1. 4. 1. Infrastructures et volumes prélevés

Le service de l'eau dessert ses abonnés grâce à 28 forages et puits répartis sur l'ensemble du territoire et a prélevé 2 791 079 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2022.



Secteur	Commune	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Protection de la ressource	Volume prélevé en 2022	Evolution
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	Cénomannien	25 m <sup>3</sup> /h	60%	60 707 m <sup>3</sup>	0%
	LOCHES	Quintefol	Turonien	50 m <sup>3</sup> /h	60%	126 864 m <sup>3</sup>	-4%
		F2	Cénomannien	40 m <sup>3</sup> /h	60%	160 724 m <sup>3</sup>	-3%
		F3	Cénomannien	40 m <sup>3</sup> /h	40%	122 060 m <sup>3</sup>	-2%
	PERRUSSON	Les Lirats	Turonien	50 m <sup>3</sup> /h	80%	111 690 m <sup>3</sup>	8%
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis (F1 + F2 + F3)	Turonien	120 m <sup>3</sup> /h	80%	450 665 m <sup>3</sup>	10%
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	Turonien	45 m <sup>3</sup> /h	80%	54 798 m <sup>3</sup>	11%
	SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône	Turonien	70 m <sup>3</sup> /h	80%	190 137 m <sup>3</sup>	0%
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	Turonien	17 m <sup>3</sup> /h	80%	36 726 m <sup>3</sup>	21%
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Turonien		60%	Pas encore en service	
VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	Turonien	40 m <sup>3</sup> /h	80%	175 338 m <sup>3</sup>	9%	
MONTRESORIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	Cénomannien	75 m <sup>3</sup> /h	80%	128 379 m <sup>3</sup>	4%
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint – Loché	Turonien	25 m <sup>3</sup> /h	80%	80 707 m <sup>3</sup>	-14%
	MONTRÉSOR	Les Pruneaux	Turonien	45 m <sup>3</sup> /h	80%	101 104 m <sup>3</sup>	5%
	ORBIGNY	Les Petites Noues	Cénomannien	28 m <sup>3</sup> /h	80%	99 123 m <sup>3</sup>	10%
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	Cénomannien	12 m <sup>3</sup> /h	80%	105 726 m <sup>3</sup>	-16%
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	Turonien	19 m <sup>3</sup> /h	40%	12 262 m <sup>3</sup>	-152%
	LIGUEIL	Les Foulons	Cénomannien	20 m <sup>3</sup> /h	40%	83 979 m <sup>3</sup>	-7%
	LOUANS	Le Sud du Bourg	Turonien	12 m <sup>3</sup> /h	80%	69 670 m <sup>3</sup>	38%
		Le Grand-Pont	Cénomannien	30 m <sup>3</sup> /h	80%	96 282 m <sup>3</sup>	19%
	PAULMY	Fonteny	Turonien	60m <sup>3</sup> /h	80%	281 026 m <sup>3</sup>	9%
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Flandre	Cénomannien	45 m <sup>3</sup> /h	80%	49 426 m <sup>3</sup>	-11%
		Champs de Foire	Cénomannien	32 m <sup>3</sup> /h	80%	36 154 m <sup>3</sup>	-18%
	SEPMES	La Glomènerie	Cénomannien	30 m <sup>3</sup> /h	80%	36 961 m <sup>3</sup>	-19%
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	Cénomannien	50 m <sup>3</sup> /h	80%	72 436 m <sup>3</sup>	8%
Sud Bourg		Cénomannien	20 m <sup>3</sup> /h	80%	48 136 m <sup>3</sup>	1%	
<b>Total</b>						<b>2 791 079 m<sup>3</sup></b>	<b>4%</b>



L'augmentation significative de volume prélevé entre 2020 et 2021 est due à l'intégration des communes du Ligeillois précédemment gérées en DSP. Les volumes prélevés ont augmenté d'environ 4% entre 2021 et 2022 malgré les restrictions d'eau programmés par l'ARS. Cette augmentation peut s'expliquer par un printemps et un été particulièrement sec et par la forte fréquentation touristique de l'année 2022 sur le territoire.

La pompe du puits de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin est tombée en panne en février 2022 et remise en service avant l'été expliquant l'importante baisse de prélèvement et l'augmentation des volumes prélevés sur les forages de Louans et Paulmy.

#### 1. 4. 2. Protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Les indicateurs sont établis pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits.

Les résultats sont donnés dans le tableau précédent.

## 1. 5. Distribution de l'eau

### 1. 5. 1. Traitement, stockage et distribution

Le service de l'eau compte 24 stations de traitement.

Secteur	Communes	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Déferrisation	Traitement pesticides	Désinf chlore gaz	Désinf eau de javel	UV	
Lochois	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	Cénomancien	X		X			
	LOCHES	Quintefol	Turonien	X		X			
		F2	Cénomancien						
		F3	Cénomancien						
	SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône	Turonien						
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis	Turonien	X		X		X	
	PERRUSSON	Les Lirats	Turonien		X	X			
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	Turonien			X			
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	Turonien			X			
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Turonien	X		X			
VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	Turonien			X				
Montrésorais	GENILLÉ-	Les Bons Champs	Cénomancien	X		X			
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint – Loché	Turonien			X			
	MONTRÉSOR	Les Pruneaux	Turonien			X			
	ORBIGNY	Les Petites Noues	Cénomancien	X		X			
Ligueillois	BOSSEE		Réservoir				X		
	CIRAN	Le Gué du Chêne	Réservoir				X		
	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	Cénomancien	X		X			
	ESVES LE MOUTIER		Réservoir				X		
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	Turonien				X		
	LIGUEIL	Les Foulons	Cénomancien	X			X		
	LIGUEIL	Le Chillois	Réservoir				X		
	LOUANS	Le Sud du Bourg et Le Grand-Pont	Turonien	X				X	
			Cénomancien						
	PAULMY	Fonteny	Turonien			X			
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Champs de Foire	Cénomancien	X				X	
		Flandre	Cénomancien						
	SEPMES	La Glomènerie	Cénomancien	X				X	
YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche et Sud Bourg	Cénomancien	X		X				
Total				12	1	15	9	1	

Le stockage de l'eau sur le territoire est réparti selon les ouvrages suivants :

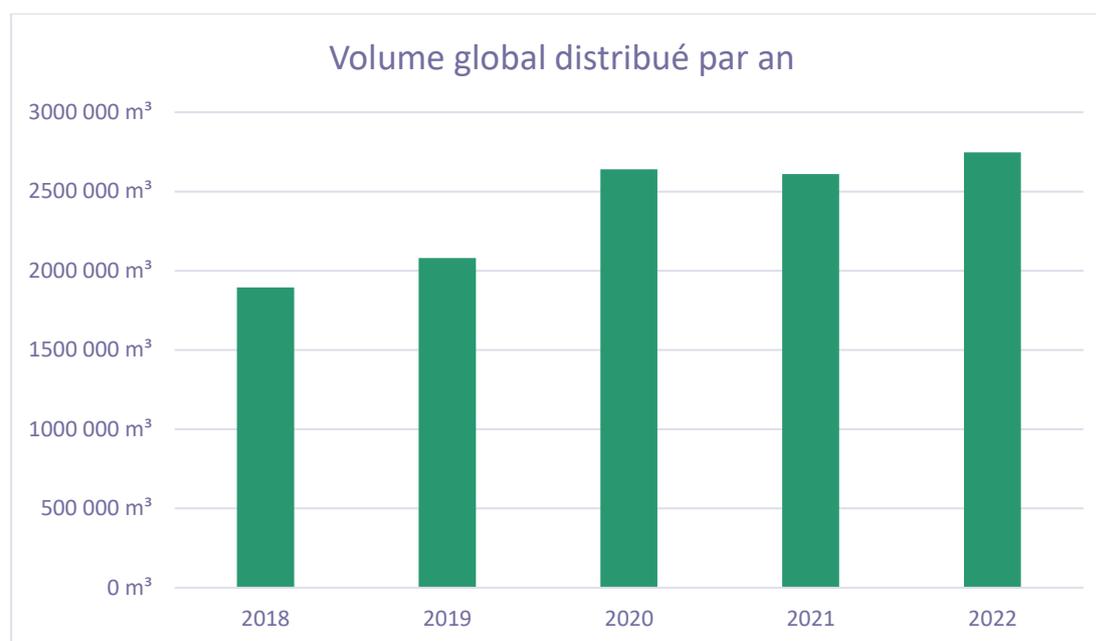
Nom du stockage	Volume	Nom du stockage	Volume
Bâche de Quintefol - Loches	100 m <sup>3</sup> 2 × 60 m <sup>3</sup>	Bâche La Jacquelière - Reignac-sur-Indre	150 m <sup>3</sup>
Bâche du donjon R2 - Loches	2 × 250 m <sup>3</sup> 500 m <sup>3</sup> 450 m <sup>3</sup>	Bâche Saint Senoch	320 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour R1 - Loches	360 m <sup>3</sup> 740 m <sup>3</sup>	Bâche La Recordelière - Verneuil-sur-Indre	40 m <sup>3</sup> + 5 m <sup>3</sup>
Bâche Fontaine - Perrusson	530 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour La Planchette Le Liège	150 m <sup>3</sup>
Bâche Poiré - Perrusson	530 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour Les Bons Champs Genillé	350 m <sup>3</sup>
Bâche Les Places – Saint Jean-Saint Germain	200 m <sup>3</sup>	Bâche Les Bons Champs Genillé	200 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Chédigny	275 m <sup>3</sup>	Bâche Pièce du Pont Genillé	150 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Reignac	565 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour Marsin Genillé	100 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Tauxigny	400 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour Oliveau Loché-sur-Indrois	400 m <sup>3</sup>
Bâche Tauxigny	50 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour Le Breuil Villeloin-Coulangé	2 × 300 m <sup>3</sup>
Bâche Tressort – Dolus-le-Sec	100 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour La Bannerie Montrésor	100 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Dolus-le-Sec	400 m <sup>3</sup>	Bâche Le Bourg Orbigny	150 m <sup>3</sup>
Bâche La Rauderie - Ferrière-sur-Beaulieu	200 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour Le Bourg Orbigny	150 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Malville - Saint Hippolyte	250 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour Les Bûcherons Orbigny	150 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Bridoré	150 m <sup>3</sup>	Réservoir sur tour La Rimonière Orbigny	200 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour Neuf Perron – Saint Jean-Saint Germain	200 m <sup>3</sup>	Bâche Les Sentiers Nouans les Fontaines	10 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour La Recordelière - Verneuil-sur-Indre	270 m <sup>3</sup>	Bâche Les Petites Noues - Orbigny	150 m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour La Glomènerie - Sepmes	250 m <sup>3</sup>	Réservoir Chaume Alais à Esves-le-Moutier	200 m <sup>3</sup>
Réservoir La Croix Rouge à Bossée	200 m <sup>3</sup>	Réservoir Le Chillois à Ligueil	600 m <sup>3</sup>
Réservoir Le chêne du gué à Ciran	500 m <sup>3</sup>	Réservoir Noisay à Ligueil	200 m <sup>3</sup>
Réservoir Vaugerin à Civray-sur-esves	250 m <sup>3</sup>	Réservoir La Rouzie à Paulmy	200 m <sup>3</sup>
Réservoir Le Grand Pont à Louans	150 m <sup>3</sup>	Bâche La Gare – Preuilly-sur-Claise	5 m <sup>3</sup>
Réservoir Petit Clos à Manthelan (Désaffecté)	300 m <sup>3</sup>	Bâche Preuilly-sur-Claise	2 × 250 m <sup>3</sup>
Bâche Yzeures-sur-Creuse	2 × 150 m <sup>3</sup>	Total	13 870 m <sup>3</sup>

**Le stockage de l'eau est assuré par 27 bâches au sol et 25 châteaux d'eau.**

L'autonomie globale moyenne est d'environ 2 jours (capacité de stockage/volume journalier produit), ce qui est tout à fait satisfaisant. Les ouvrages de stockage font l'objet d'un programme de nettoyage/désinfection réalisé une fois par an.

Le volume mis en distribution diffère du volume prélevé en raison des besoins de service.

	Commune	Distribution	Volume mis en distribution	Evolution
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	59 353 m <sup>3</sup>	1%
	LOCHES	Quintefol	592 116 m <sup>3</sup>	8%
	PERRUSSON	Les Lirats	110 703 m <sup>3</sup>	9%
	REIGNAC-SUR-INDRE	La Jacquelière	436 082 m <sup>3</sup>	8%
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	54 233 m <sup>3</sup>	11%
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	34 630 m <sup>3</sup>	2%
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Pas encore en service	
	VERNEUIL-SUR-INDRE	La Recordelière	174 796 m <sup>3</sup>	14%
MONTRESORIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	120 522 m <sup>3</sup>	0%
	MONTRESOR	Montigny	101 104 m <sup>3</sup>	5%
	LOCHE SUR INDROIS	Le Gué Joint	80 707 m <sup>3</sup>	-14%
	ORBIGNY	Les Petites Noues	89 603 m <sup>3</sup>	7%
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	105 726 m <sup>3</sup>	-16%
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	12 262 m <sup>3</sup>	-152%
	LIGUEIL	Les Foulons	83 979 m <sup>3</sup>	-6%
	LOUANS	Le Sud du Bourg	165 952 m <sup>3</sup>	27%
	PAULMY	Fonteny	281 026 m <sup>3</sup>	9%
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Champs de Foire	85 580 m <sup>3</sup>	-14%
	SEPMES	La Glomènerie	36 961 m <sup>3</sup>	-19%
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	120 572 m <sup>3</sup>	5%
	<b>Total</b>		<b>2 745 937 m<sup>3</sup></b>	<b>5%</b>



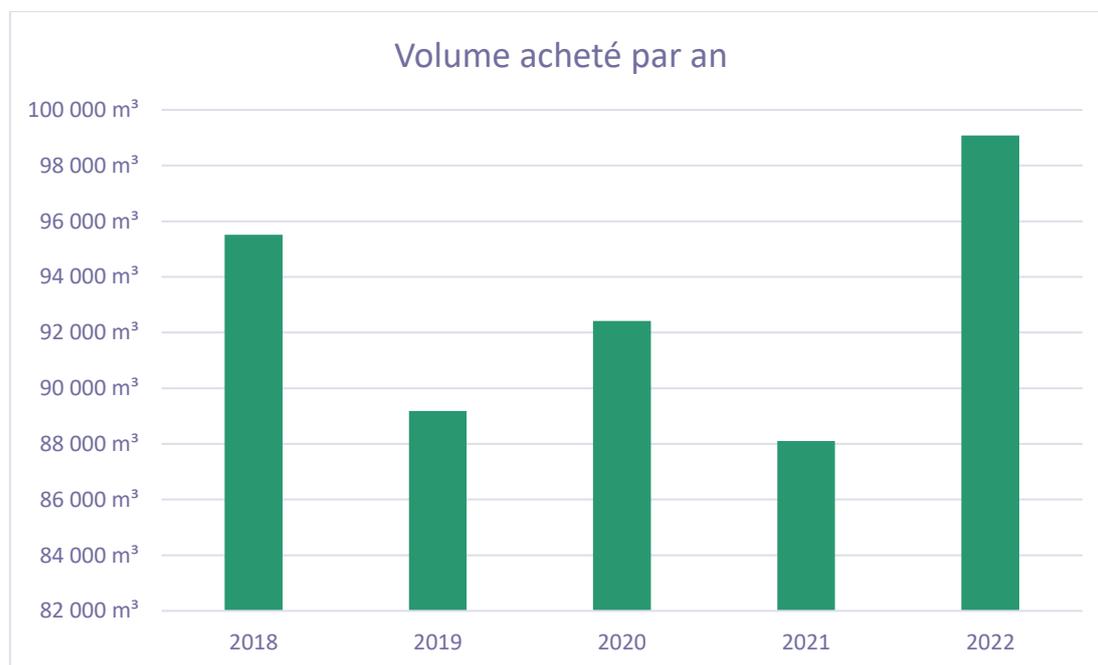
Tout comme le volume prélevé, le volume distribué est en hausse.

### 1. 5. 2. Achats d'eau aux collectivités voisines

Fournisseurs	Volume acheté 2022
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (Cormery)	98 205 m <sup>3</sup>
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château)	327 m <sup>3</sup>
Syndicat de la Touraine du Sud (St Flovier)	0 m <sup>3</sup>
Syndicat d'Ecueillé	326 m <sup>3</sup>
Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Epeigné-les-Bois)	13 m <sup>3</sup>
<b>Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Céré-la-Ronde)</b>	215 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>99 086 m<sup>3</sup></b>

L'achat d'eau le plus conséquent est celui à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre qui permet d'alimenter la commune de Cormery entièrement. Les autres achats d'eau sont réalisés ponctuellement lors des lavages de réservoirs notamment.

Les importations d'eau ont augmenté de 11% par rapport à l'année 2021. Cela peut s'expliquer par de nombreuses fuites survenues sur la commune de Cormery ainsi que l'augmentation de la population avec la livraison de 3 lotissements.

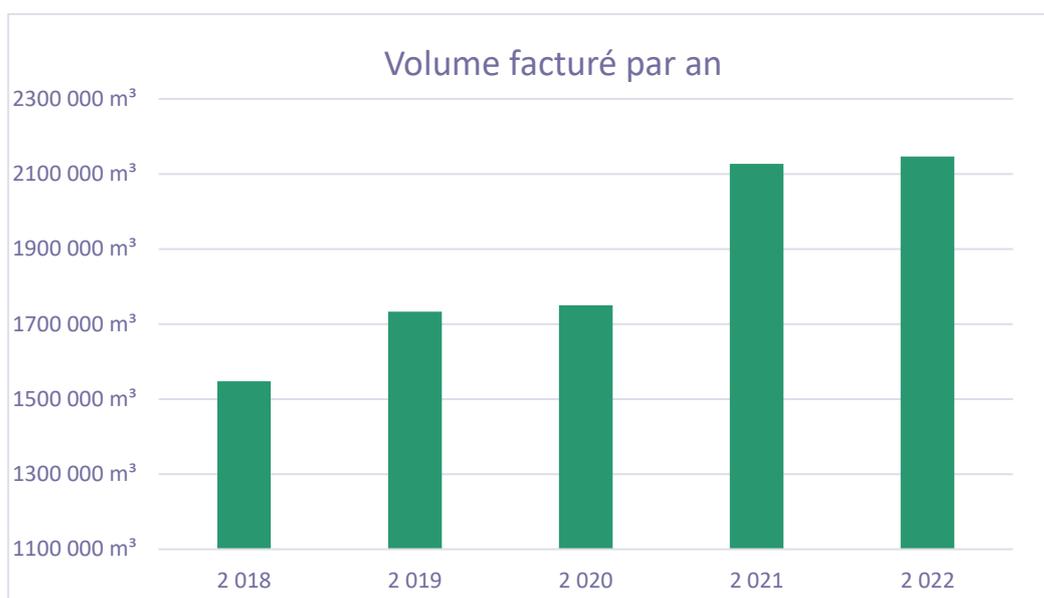


### 1. 5. 3. Volumes vendus

Acheteurs	Volumes consommés
Abonnés domestiques	2 146 127 m <sup>3</sup>
Volumes consommés autorisés non comptés*	63 620 m <sup>3</sup>
<b>Volumes consommés comptés et non facturés</b>	<b>5 272 m<sup>3</sup></b>
<b>Total aux abonnés</b>	<b>2 215 019 m<sup>3</sup></b>
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château Les Fougeards)	0 m <sup>3</sup>
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château Perrés)	0 m <sup>3</sup>
Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Epeigné-les-Bois)	22 m <sup>3</sup>
<b>Syndicat de Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois (Céré-la-Ronde)</b>	<b>0 m<sup>3</sup></b>
Total vendu à d'autres services	22 m <sup>3</sup>

\* : ces volumes représentent les volumes de service tels que les volumes de lavage des installations de traitement, les purges automatiques, etc...

La consommation moyenne annuelle par abonné est de 84 m<sup>3</sup>/abonné et un indice linéaire de consommation de 3.5m<sup>3</sup>/km/j représentatif d'une consommation rurale car elle est inférieure à 10 m<sup>3</sup>/km/j.



### 1. 5. 4. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Son calcul est le suivant :

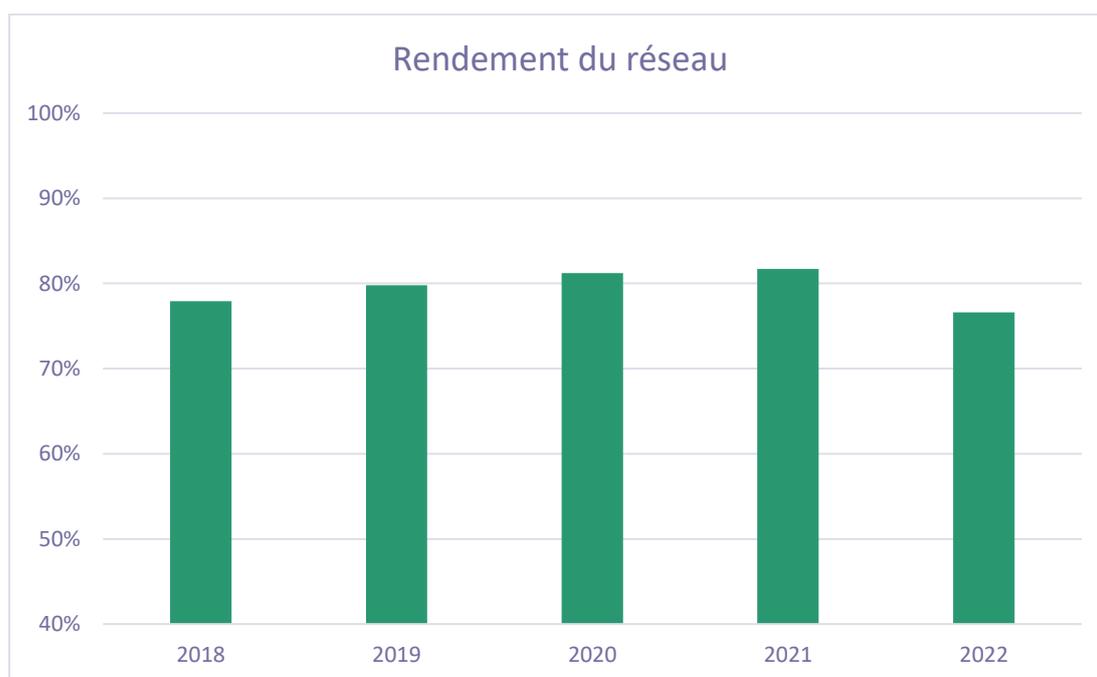
$$\text{Rendement} = \frac{V_{\text{facturé}} + V_{\text{exporté}} + V_{\text{non compté}} + V_{\text{service}}}{V_{\text{produit}} + V_{\text{importé}}}$$

*Les volumes non comptés concernent les volumes d'eau pour le lavage des filières de traitement, les eaux de recirculation, ...*

*Les volumes de service sont les volumes nécessaires au service et non comptabilisés comme les volumes de purges, les volumes de manœuvres des poteaux incendie, ...*

*Les volumes non comptés et les volumes de services sont estimés.*

	2021	2022
<b>Rendement du réseau total</b>	81,7%	76.6%
<b>Lochois</b>	-	78.6%
<b>Montrésorois</b>	-	80.1%
<b>Ligueillois</b>	-	67.3%
<b>Sepmes</b>	-	70.7%
<b>Yzeures-sur-Creuse</b>	-	81.1%
<b>Preuilley-sur-Claise</b>	-	88.4%



### 1. 5. 5. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

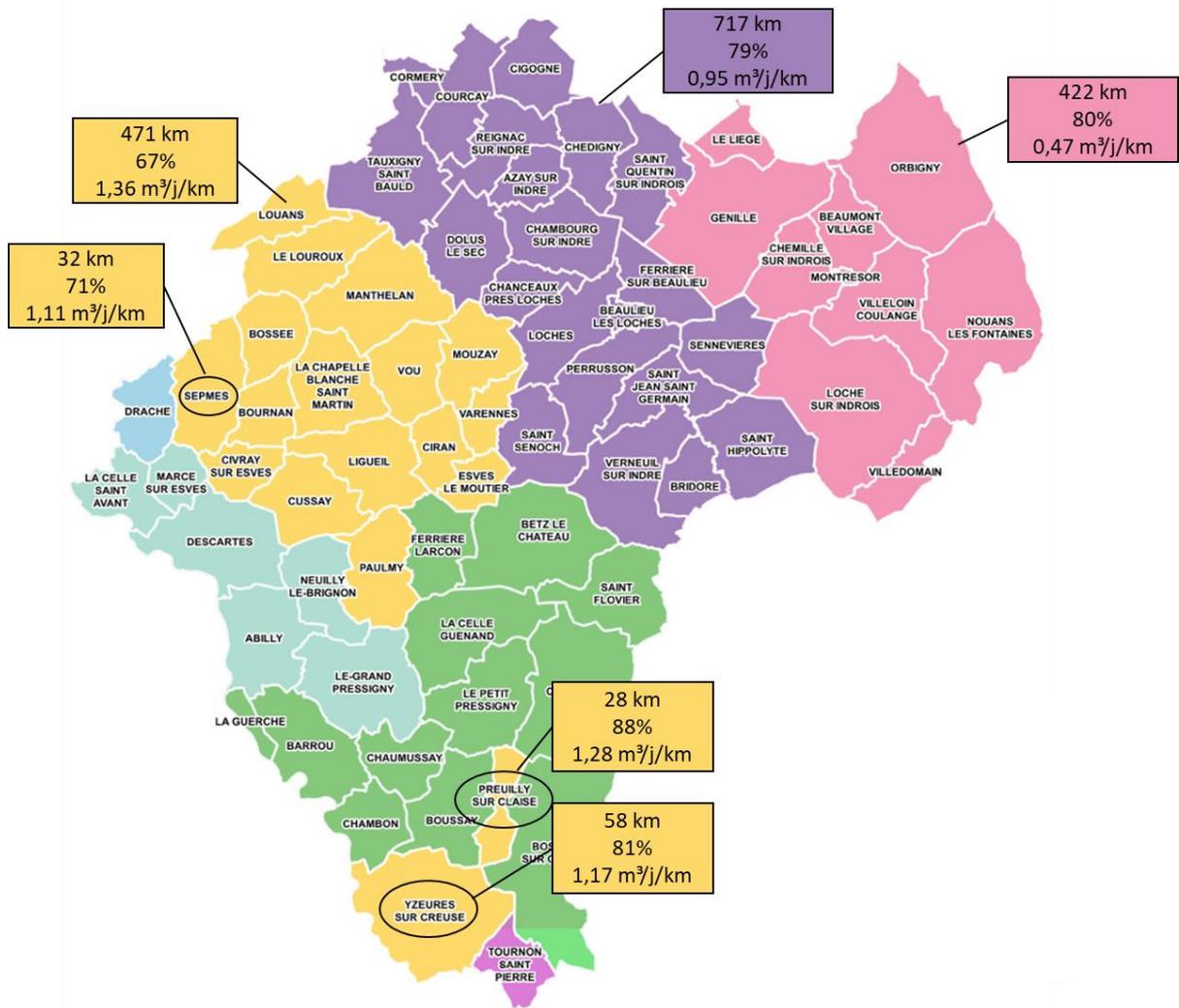
Pour l'année 2022, l'indice linéaire des pertes est de 0.96m<sup>3</sup>/j/km. Ce résultat permet de qualifier le réseau comme « bon » selon le schéma départemental de 2006.

2022	
<b>Total</b>	0.96 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Lochois</b>	0.95 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Montrésorois</b>	0.47 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Ligueillois</b>	1.36 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Sepmes</b>	1.11 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Yzeures-sur-Creuse</b>	1.17 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Preuilly-sur-Claise</b>	1.28 m <sup>3</sup> /j/km

Classification des réseaux	TYPE DE DESSERTE			
	Secteur rural ILC < 10 m <sup>3</sup> /j/km	Semi rural 10 < ILC < 35 m <sup>3</sup> /j/km	Urbain 35 < ILC < 55 m <sup>3</sup> /j/km	Hyper-Urbain ILC > 55 m <sup>3</sup> /j/km
<b>Bon</b>	ILP < 1,5	ILP < 4	ILP < 9	< 13
<b>Acceptable</b>	ILP < 2,5	< 6,5	ILP < 13	< 20
<b>Médiocre</b>	2,5 < ILP < 4,5	6,5 < ILP < 10	13 < ILP < 19	20 < ILP < 25
<b>Mauvais</b>	ILP > 4,5	ILP > 10	ILP > 19	ILP > 25

ILC : Indice Linéaire de Consommation

Les rendement et ILP par secteur géographique sont les suivants :



## 1. 6. Linéaire et renouvellement

### 1. 6. 1. Linéaire de réseau

Le linéaire du réseau de canalisations, hors branchement, du service de l'eau est de 1 728 kilomètres. La densité linéaire d'abonnés est donc de 15 abonnés/km.

Communes	Linéaire	Communes	Linéaire
<b>Azay-sur-Indre</b>	17.6 km	<b>Loché-sur-Indrois</b>	66,8 km
<b>Beaulieu-les-Loches</b>	22.7 km	Louans	26.6 km
<b>Beaumont - Village</b>	23.8 km	<b>Loches</b>	107,0 km
<b>Bossée</b>	29.9 km	Manthelan	55.3 km
<b>Bournan</b>	19.2 km	Montrésor	7,1 km
<b>Bridoré</b>	18.8 km	Mouzay	27.5 km
<b>Chambourg-sur-Indre</b>	38.6 km	Nouans-les-Fontaines	71.5 km
<b>Chanceaux-près-Loches</b>	11.9 km	Orbigny	69.8 km
<b>Chédigny</b>	27.9 km	Paulmy	38.7 km
<b>Chemillé-sur-Indrois</b>	31.7 km	Perrusson	58.8 km
<b>Cigogné</b>	19.7 km	Preuilly-sur-Claise	28,3 km
<b>Ciran</b>	28.0 km	Reignac-sur-Indre	41.7 km
<b>Civray-sur-Esves</b>	21.9 km	Saint Hippolyte	31,8 km
<b>Cormery</b>	22.0 km	Saint Jean-Saint Germain	37.9 km
<b>Courçay</b>	22.6 km	Saint Quentin-sur-Indrois	30,7 km
<b>Cussay</b>	35.3 km	Saint Senoch	30.5 km
<b>Dolus-le-Sec</b>	31.5 km	Sennevières	21,2 km
<b>Esves-le-Moutier</b>	13.4 km	Sepmes	32,7 km
<b>Ferrière-sur-Beaulieu</b>	15,0 km	Tauxigny-Saint Bauld	65.0km
<b>Genillé</b>	81,4 km	Varennes	15.4 km
<b>La Chapelle-Blanche</b>	38.6 km	Verneuil-sur-Indre	43.7 km
<b>Le Liège</b>	16.8 km	Villedômain	16.1 km
<b>Le Louroux</b>	33.2 km	Villeloin-Coulangé	37,8 km
<b>Ligueil</b>	61.5 km	Vou	26.1 km
		Yzeures-sur-Creuse	57,7 km
		<b>Total</b>	<b>1728.6 km</b>

Le taux moyen de renouvellement du réseau est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées

pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire renouvelé en km	1,69	4.08	2.23	4.46	17.7

Au cours des 5 dernières années, 30.16 kms de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\begin{aligned} & \text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} \\ & = (Ln + L(n - 1) + L(n - 2) + L(n - 3) + L(n - 4)) / (5 \\ & * \text{Linéaire de réseau desservi en km}) * 100 \end{aligned}$$

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.35 %. Pour rappel, en 2021, le taux de renouvellement était de 0.16%.

## 1. 6. 2. Renouvellement réseau

En 2022, le service de l'eau de la communauté de communes a réalisé divers travaux sur ses équipements :

- Travaux de renouvellement de canalisation :

Communes	Adresse	Matériau renouvelé	Diamètre	Linéaire	Nombre de branchement
Azay sur Indre	Rue des sources	FONTE	DN 125	260	8
Bossée	La Benaudrie	PEHD	DN 63	700	3
Bournan	Rue Principale	PEHD	DN 160	1 366	5
Bridoré	Les Vallées	PEHD	DN 50	100	1
Saint Hippolyte	Rue du capitaine Genin	FONTE	DN 60	255	18
Saint Hippolyte	Rue des Bouchers	FONTE	DN 80	133	6
Genillé	Pont sur le Pérouzin	FONTE	DN100	40	0
Manthelan	Rue Léon Daunassans	FONTE	DN 100	260	10
Bossée	La Pénrière	PEHD	DN 63	1 510	7
Chambourg sur Indre	Giratoire RD943 / RD94	Fonte	DN 100	196	0
Civray sur Esves	La Girardièrre	PEHD	DN 40	250	2
Civray sur Esves	La Ratinière	Fonte	DN 100	1 180	2
Cussay	Les Cigognes	Fonte	DN 100	3 740	9
La Chapelle Blanche Saint Martin	La Gablinière	PEHD	DN 50	250	2
La Chapelle Blanche Saint Martin	La Martinière	PEHD	DN 63	590	3
La Chapelle Blanche Saint Martin	La Renardièrre	PEHD	DN 50	395	2
Ligueil	Cyclamens	PVC	DN63	115	0
Montrésor	Grande rue	Fonte	DN 125	260	19
Montrésor	Rue Branicki	Fonte	DN 100	260	26
Montrésor	Rue Potocki	Fonte	DN 60	140	16
Nouans les Fontaines	Bézaudièrre (2022)	PEHD	DN 50	745	6
Paulmy	La Rouzie	PEHD	DN 50	96	3
Paulmy	La Fosse Dion	PEHD	DN 75	800	8
Preuilly-sur-Claise	Rue Berruère / Folie / Château (2022)	Fonte	DN 100	353	25
Preuilly-sur-Claise	Brt Plomb (2022)				82
Villeloin Coulangé	La Garenne / La Donnerie	Fonte	DN 80	980	14

<b>Vou</b>	La Cotterie	Fonte	DN 100	1 280	6
<b>Yzeures-sur-Creuse</b>	Rue Huberdeau	Fonte	DN 125	47	0

### Travaux d'extension de réseau

Communes	Adresse	Matériau renouvelé	Diamètre	Linéaire	Nombre de branchement
<b>Ligueil</b>	Allée des Cyclamens	PVC	DN 63	118	0
<b>Mouzay</b>	Mouzay / Loches	PEHD	DN125	1260	1



*Renouvellement des conduites CVM à Bossée*



*Renouvellement des conduites fuyardes à Villeloin-Coulangé*

- Travaux de sécurisation des ouvrages
  - Les bâches au sol R2 à Loches
  - Le réservoir Les Bucherons à Orbigny
  - Le réservoir et la station de pompage Les Ouchereaux à Saint Senoch



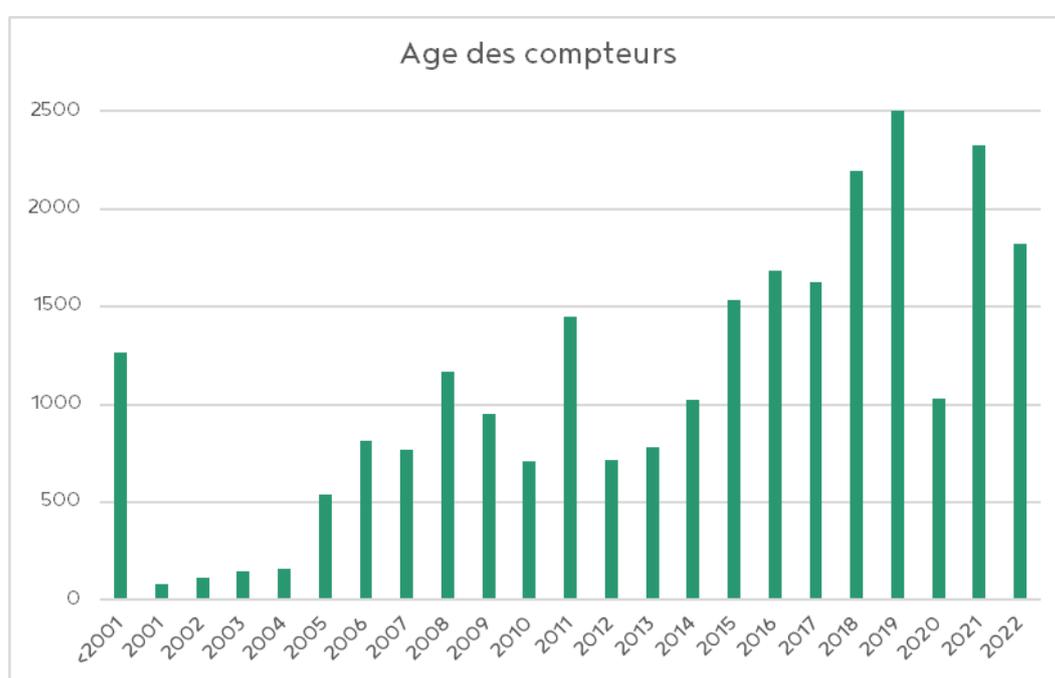
*Les Bucherons à Orbigny*



*R2 à Loches*

## 1. 7. Compteurs

La facturation au plus juste du service rendu aux usagers passe par un comptage fiable. L'arrêté du 6 mars 2007 impose un contrôle de la métrologie ou un changement de compteur tous les 15 ans. Le parc de compteurs est assez récent ce qui témoigne d'un effort important de renouvellement de la part du service. Le service de l'eau a également débuté la mise en place de la relève des compteurs à distances (radio-relève). Ainsi, depuis 2018, les nouveaux compteurs installés sont équipés d'un module radio permettant cette relève à distance. 8 414 compteurs (36% du parc) sont ainsi équipés d'une radio relève dont 1 945 posés en 2022.



Il est à noter 1 265 compteurs ayant une date de pose inférieure à 2001, mais il est précisé que plusieurs de ces compteurs ont une date de pose erronée et sont susceptibles d'avoir moins de 15 ans.

## 1. 8. Création et renouvellement des branchements

### 1.8.1 Branchements neufs

Le service de l'eau a réalisé 51 branchements neufs (création de branchements et modification de branchements) sur le secteur en régie. Sur le secteur en prestation de service 47 branchements neufs ont été réalisés.

## 1.8.2 Branchements plombs

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne doit plus excéder 10 µg/l.

Branchements	2020	2021	2022
Nombre total des branchements	19 469	26 323	25 632
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	5	147	132
Nombre de branchements en plomb restants en fin d'année	311	241	233
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,03%	0.6%	0.5%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	1,60%	0.9%	0.9%

L'augmentation du nombre de branchements en plomb est due à l'identification par le service de l'eau de nouveaux branchements en plomb lors de la relève des compteurs. La répartition des branchements plomb par commune est la suivante :

- Beaumont-Village : 3
- Bossay-sur-Claise : 3
- Boussay : 3
- Chemillé-sur-Indrois : 2
- Cormery : 37
- Cussay : 16
- La Chapelle Blanche : 1
- Ligueil : 34
- Loches : 1
- Manthelan : 6
- Montrésor : 36
- Paulmy : 3
- Preuilly-sur-Claise : 54
- Sepmes : 3
- Varennes : 2
- Villeloin – Coulangé : 29

## 1.9 Interventions réseaux

Le service de l'eau a réparé 54 fuites sur canalisations et branchements au cours de l'année 2022 sur le territoire de la Communauté de Communes desservi en régie.

Il a été réparé 62 fuites sur canalisations et branchements pour le secteur en prestation de service.

## 1.10 Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombres de prélèvements réalisés en 2022	Nombres de prélèvements non-conformes aux limites de qualité en 2022
Microbiologie	223	2
Paramètres physico-chimiques	239	9

	Analyses microbiologiques	Analyses physicochimiques		Analyses microbiologiques	Analyses physicochimiques
Azay-sur-Indre	2	2	Louans	7	8
Beaulieu-les-Loches	4	4	Le Louroux	3	3
Beaumont-Village	2	2	Manthelan	4	5
Bossée	2	2	Montrésor	5	5
Bournan	2	2	Mouzay	2	2
Bridoré	1	1	Nouans-les-Fontaines	5	5
Chambourg-sur-Indre	2	2	Orbigny	7	8
Chanceaux-près-Loches	2	2	Paulmy	7	7
Chédigny	1	1	Perrusson	6	8
Chemillé-sur-Indrois	2	2	Preuilly-sur-Claise	10	12
Cigogné	1	1	Reignac-sur-Indre	8	9
Ciran	2	2	Sennevières	2	2
Civray-sur-Esves	6	7	Sepmes	7	7
Cormery	8	8	Saint Hippolyte	8	8
Courçay	3	3	Saint Jean-Saint Germain	1	2
Cussay	3	3	Saint Quentin-sur-Indrois	1	1
Dolus-le-Sec	2	2	Saint Senoch	8	8
Esves-le-Moutier	2	2	Tauxigny-Saint Bauld	5	5
Ferrière-sur-Beaulieu	7	8	Varennes	2	2
Genillé	9	9	Verneuil-sur-Indre	5	5
Le Chapelle-Blanche-Saint-Martin	8	9	Villedomain	3	3
Le Liège	5	5	Villeloin	4	4
Ligueil	11	12	Vou	2	2
Loché-sur-Indrois	4	5	Yzeures-sur-Creuse	10	10
Loches	12	12	<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>239</b>

Deux non-conformités bactériologiques correspondent à un léger dépassement des limites de qualité sur les unités de distribution de Genillé, les contre-analyses réalisées ont montré la conformité de l'eau distribuée.

Les neufs prélèvements sur les paramètres physicochimiques correspondent à :

- **Deux dépassements en plomb sur l'unité de distribution de Louans et Manthelan ;**
- **Huit dépassements en pesticide (ESA métolachlore et Atrazine) sur les unités de distribution de Manthelan, Louans, et La Chapelle-Blanche.**

*Un prélèvement a été dépassé à la fois en plomb et en pesticides.*

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

*Taux de conformité*

$$= (\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}) / (\text{nombre de prélèvements réalisés}) * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses		Taux de conformités* en 2021
Microbiologie		99.1 %
Paramètres physico-chimiques		96.2 %

*\*Ce calcul tient compte des limites de qualité et non des références de qualité.*

*Une synthèse annuelle des analyses est réalisée par Unité de Distribution par l'ARS-CVL est jointe à la facture d'eau.*

### 1.11 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 125.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2022 est 109.

## 2 Tarification de l'eau et recettes du service

Les différents tarifs et prestations aux abonnés applicables pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ont été délibérés le 22/10/2020.

### 2.1. Dégrèvements pour fuites

Le service de l'eau à l'obligation d'écrêter le volume facturé au double de la consommation de référence pour certaines fuites, c'est le dispositif « Warsmann ».

Ainsi, en 2022, 139 dossiers ont été acceptés pour un volume de 36 500 m<sup>3</sup> représentant un montant de 56 210 €.

## 2. 2. Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

	Abonnement 2021	Abonnement 2022	Part Proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> ) 2021	Part Proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> ) 2022	Consommation 2021 (120 m <sup>3</sup> )	Consommation 2022 (120 m <sup>3</sup> )	Redevance pollution 2021	Redevance pollution 2022	TVA 2021 (5,5%)	TVA 2022 (5,5%)	Facture 2021 (120 m <sup>3</sup> )	Facture 2022 (120 m <sup>3</sup> )	Coût (€) par m <sup>3</sup>	Variation
<b>Azay-sur-Indre</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.40	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Beaulieu-lès-Loches</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.60	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%
<b>Beaumont-Village</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.40	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Bossée</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Bournan</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Bridoré</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.60	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%
<b>Chambourg-sur-Indre</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Chanceaux-près-Loches</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Chédigny</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Chemillé-sur-Indrois</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Cigogné</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Ciran</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Civray sur Esves</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Cormery</b>	46	48.20	1.17	1.18	186.4	189.80	27,6	27,6	11.77	11.96	222.39	229.36	1.91	+3.1%
<b>Courçay</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Cussay</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Dolus-le-Sec</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Esves le Moutier</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Ferrière-sur-Beaulieu</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%
<b>Genillé</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>La Chapelle Blanche Saint Martin</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Le Liège</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Ligueil</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27.6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Loches</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%

<b>Loché-sur-Indrois</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Louans</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Le Louroux</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Manthelan</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Montrésor</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Mouzay</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Nouans-les-Fontaines</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Orbigny</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12.43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Paulmy</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Perrusson</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%
<b>Preuilly-sur-claise</b>	43.5	45.90	0.71	0.78	128.7	139.50	27,6	27,6	8.60	9.19	164.90	176.29	1.47	+6.9%
<b>Reignac-sur-Indre</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Saint Hippolyte</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%
<b>Saint Jean-Saint Germain</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+2.9%
<b>Saint Quentin-sur-Indrois</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Saint Senoch</b>	46	48.20	1.18	1.19	187.6	191.00	27,6	27,6	11,84	12.02	224.93	230.62	1.92	+2.5%
<b>Sennevières</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+1.3%
<b>Sepmes</b>	49.10	50.90	0.99	1.02	167.9	173.30	27,6	27,6	10.75	11.05	206.25	211.95	1.77	+2.8%
<b>Tauxigny</b>	46	48.20	1.27	1.27	198.4	200.60	27,6	27,6	12.43	12.55	237.59	240.75	2.01	+1.3%
<b>Varennes</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Verneuil-sur-Indre</b>	46	48.20	0.98	1.01	163.6	169.40	27,6	27,6	10.52	10.84	202.04	207.84	1.73	+1.3%
<b>Villedomain</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12,43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%
<b>Vou</b>	119.51	113.82	1.64	1.57	316.31	302.22	27,6	27,6	18.92	18.14	362.83	347.96	2.90	-4.1%
<b>Yzeures-sur-Creuse</b>	77.20	75.90	1.07	1.10	205.6	207.90	27,6	27,6	12.83	12.95	246.03	248.45	2.07	+1%
<b>Villeloin-Coulangé</b>	64	64.20	1.12	1.14	198.4	201.00	27,6	27,6	12,43	12.57	238.43	241.17	2.01	+1.1%

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

La facture 120 m<sup>3</sup> se présente comme suit :



Réf. PDC \ abonné 0830077301 \ 030451  
CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT \ ADRESSE DESSERVIE

### CONTACTS

#### EAU et ASSAINISSEMENT

4 Rue de CORBERY CS 5005  
37601 LOCHES Cedex 1  
du lundi au vendredi  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

02 47 59 03 05

eau@lochessudtouraine.com

Dépannage 24h/24  
02 47 59 03 05

Destinataire

#### VOTRE FACTURE DE RELEVÉ DU 22/06/2021

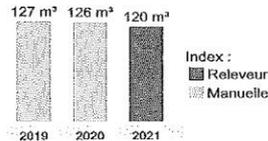
Réf. facture : 2021 145 56574 Q	Détails au verso
Consommation du 22/04/2020 au 23/02/2021	120 m <sup>3</sup>
■ Distribution de l'eau	200,24€
■ Traitement des eaux usées	238,15€
■ Organismes publics	48,93€
<b>Total facture TTC</b>	<b>487,32€</b>
<b>A déduire</b>	<b>-207,58€</b>

#### MESSAGE(S)

**Montant TTC** Régler votre facture avant le : 08/07/2021 **279,74 €**



#### Evolution de votre consommation



#### Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- **Par virement bancaire** : sur le compte du service CC Loches Sud Touraine- IBAN : FR76 1007 1370 0000 0020 0055 220 - BIC : TRPUFRP1  
Merci de préciser le n° de la facture, ainsi que votre nom.
  - **Par chèque** : libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.
  - **en espèces ou par carte bancaire** : Au service eau et assainissement au 4 Rue de CORBERY à Loches.
  - **Par carte bancaire par téléphone** : Au 02.47.59.03.05
- En cas de difficultés de paiement, vous devez vous adresser au service EAU et ASSAINISSEMENT.

#### PAIEMENT A EFFECTUER A :

LOCHES SUD TOURAINE SERVICE EAU  
4 RUE DE CORBERY CS 5005  
37601 LOCHES CEDEX 1  
Tél: 02.47.59.03.05

#### TALON DE PAIEMENT

Réf. Fact.	2021 145 56574 Q
Montant	279,74 €

Réf. à rappeler : 0830077301 \ 030451  
Régler votre facture avant le : 08/07/2021

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION	COMMENTAIRE
C16FA140434	412 (manuelle le 21/04/2020)	532 (releveur le 23/02/2021)	120 M3	
				Total conso : 120 M3

### FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
<b>Distribution de l'eau</b>				189,80 €		200,24 €
ABONNEMENT EAU 2021	01/01/2021-31/12/2021	365 Jr	48,20 €	48,20 €	5,50 %	50,85 €
EAU	22/04/2020-23/02/2021	120 m3	1,18 €	141,60 €	5,50 %	149,39 €
<b>Traitement des eaux usées</b>				216,50 €		238,15 €
ASSAINISSEMENT	22/04/2020-23/02/2021	120 m3	1,19 €	142,80 €	10,00 %	157,08 €
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT 2021	01/01/2021-31/12/2021	365 Jr	73,70 €	73,70 €	10,00 %	81,07 €
<b>Organismes publics</b>				45,60 €		48,93 €
MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	22/04/2020-23/02/2021	120 m3	0,15 €	18,00 €	10,00 %	19,81 €
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	22/04/2020-23/02/2021	120 m3	0,23 €	27,60 €	5,50 %	29,12 €
Prix du m3 TTC hors abonnement : 2,96 € (soit 0,00296 € / L)				<b>Montant facturé</b>	<b>451,90 €</b>	<b>487,32 €</b>
				<b>Acomptes versés</b>		<b>-207,58 €</b>

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par le Président de la communauté de communes Gérard HENault conformément aux dispositions des articles R.2342-4 du code général des collectivités territoriales.

VOIE DE RECOURS: Vous pouvez, dans un premier temps, saisir le Médiateur de l'Eau, à l'adresse suivante: BP 40 463 - 75356 Paris Cedex 08 ou directement en ligne sur le site [www.mediation-eau.fr](http://www.mediation-eau.fr). Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (Article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement :

- le Tribunal de proximité pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4000 Euros
- le Tribunal d'Instance pour les litiges portant sur une somme comprise entre 4000 et 10000 Euros
- le Tribunal de Grande Instance pour les litiges sur une somme supérieure à 10 000 Euros

INFORMATIONS :  
- SIRET : 20007158700048

**Montant TTC** Régler votre facture avant le : **08/07/2021** **279,74 €**

Détail de la TVA		HT	TVA	TTC
TVA 5,5%		125,82	6,92	
TVA 10,0%		133,63	13,37	
Total		259,45	20,29	279,74

## 2. 3. Recettes

Type de recette	Exercice 2022 en €
<b>Recettes vente d'eau usagers</b>	4 052 849.75
Redevance pollution	641 003.50
<b>Total recettes des ventes d'eau</b>	4 693 853.25
Recettes liées aux travaux	170 902.61
Autres recettes	195 088.58
<b>Amortissement des subventions</b>	256 249.33
<b>Total des recettes</b>	5 316 093.77

### 3. Financement des investissements

#### 3.1. Montants financiers

Montants	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	4 696 081.00
Montants des subventions engagées	1 372 645.00

#### 3.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

Dettes		Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû)		2 110 287.32
Montant remboursé durant l'exercice	en capital	283 168.01
	en intérêts	54 332.44

#### 3.3. Amortissements

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements a été de 1 197 563.59 €.

#### 3.4. Présentation des investissements réalisés en 2022

Travaux réalisés	Montants Compte administratif 2022 en € HT	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériel	3 780.65	
Rénovation de canalisations 2021	1 031 598.17	
Nouvelles ressources en eau		1 440.00
Equipement et aménagement du forage de Tauxigny	176 029.40	102 000.00
Rénovation canalisations – programme 2022	561 080.86	
Renouvellement canalisations CVM	635 274.92	
Sécurisation des ouvrages	144 702.24	
Interconnexion des réseaux	122 322.00	
<b>Total</b>	<b>2 674 788.24</b>	<b>1 03 440.00</b>

### 3. 5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériels	57 023	
Rénovation de canalisations programme 2023	1 415 000	
Interconnexion Loches-Mouzay	142 678	
Amélioration d'ouvrages	430 050	15 000
Aménagement forage Tauxigny -saint -Bauld	579 270	348 000
Renouvellement canalisations CVM	360 840	410 000
Renouvellement branchement plomb	34 800	
Sécurisation des ouvrages	280 000	
<b>TOTAL</b>	<b>3 299 661</b>	<b>773 000</b>

## 4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 4. 1. Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- Les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2022, le service a reçu et accordé 16 740.90€ d'abandons de créances contre 12 437.34€ en 2021.

## 5. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable

Indicateurs descriptifs des services			
<b>D101.0</b>	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	38 201
<b>D102.0</b>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	€/m <sup>3</sup>	1.83
<b>D151.0</b>	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	jours ouvrables	5
Indicateurs de performance			
<b>P101.1</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99
<b>P102.1</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	98
<b>P103.2B</b>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (à partir de 2013)	points	109
<b>P104.3</b>	Rendement du réseau de distribution	%	76.6
<b>P106.3</b>	Indice linéaire de pertes en réseau	m <sup>3</sup> /km/j	0.96
<b>P107.2</b>	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0.35
<b>P108.3</b>	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	75
<b>P109.0</b>	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€/m <sup>3</sup>	0.006
<b>P151.1</b>	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	1.48
<b>P152.1</b>	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
<b>P153.2</b>	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	2.0
<b>P154.0</b>	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0.3%
<b>P155.1</b>	Taux de réclamations	nb/1000ab	3.27

## 6. ANNEXES

Édition mars 2022  
CHIFFRES 2021

# L'agence de l'eau vous informe



## POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

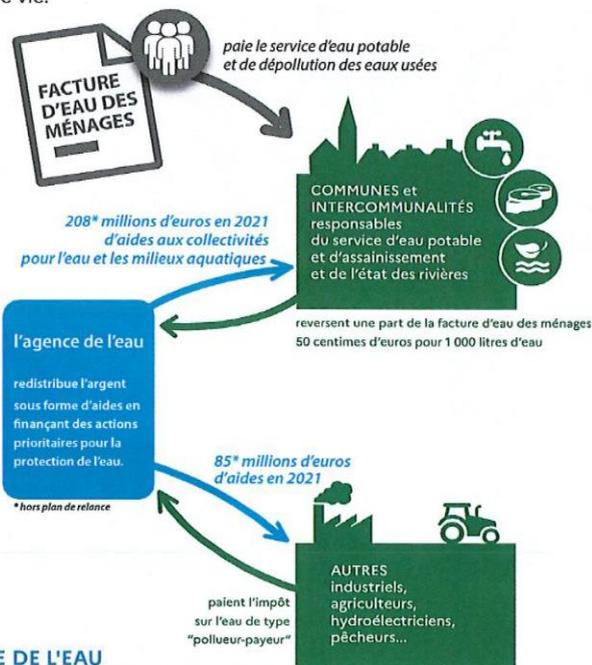
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m<sup>3</sup> (Sispea - données agrégées disponibles - 2019).

[www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA\\_video.mp4](http://www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4)



### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Ed. mars 2022

1

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



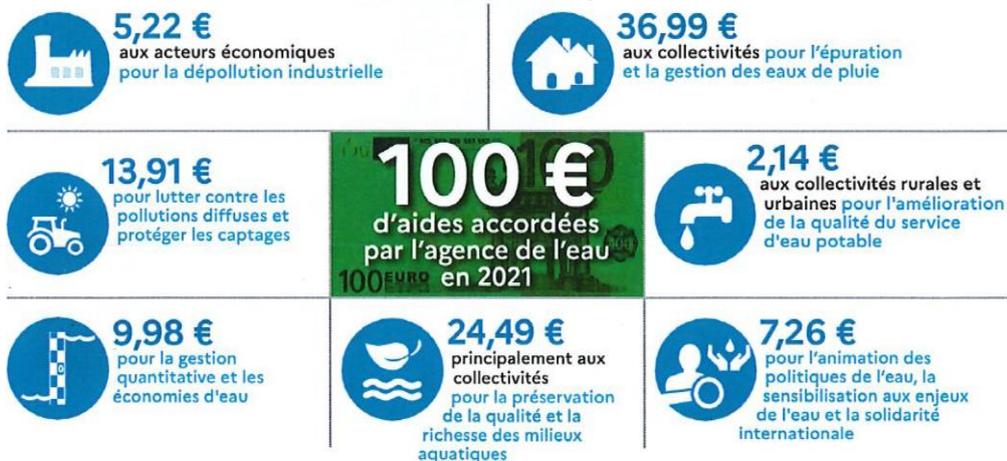
## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources

en eau pour 100 € d'aides en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (État), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau.

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2021...



\* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

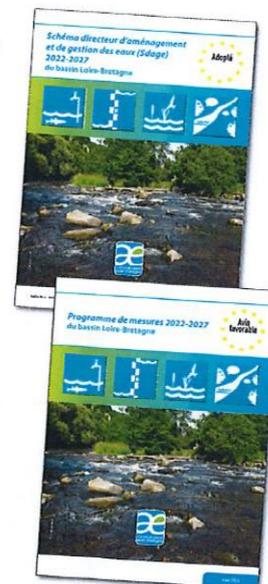
4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

### SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

### Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle  
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B  
18 rue de Sabot  
22440 PLOUFRAGAN  
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42  
armorique@eau-loire-bretagne.fr

### Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74  
contact@eau-loire-bretagne.fr  
agence.eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon - CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25  
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Maine-Loire-Océan

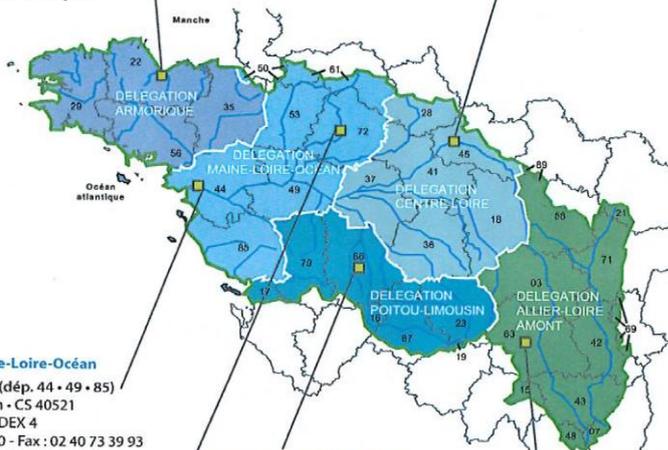
→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)  
1 rue Eugène Varlin - CS 40521  
44105 NANTES CEDEX 4  
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93  
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr  
→ Site de Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)  
17 rue Jean Grémillon - CS 12104  
72021 LE MANS CEDEX 2  
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11  
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette - CS 20040  
86282 SAINT-BENOIT CEDEX  
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81  
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts  
Site de Marmilhat sud - CS 40039  
63370 LEMPDES  
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62  
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



### Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité    

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : [agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)  
& [aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr](http://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr)

Découvrez les podcasts



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère de l'Énergie  
et du Développement  
Durable

LES  
AGENCES  
DE L'EAU

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site  
**enimmersion-eau.fr**